



Déconfinement dans l'enseignement supérieur et la recherche : y'a-t-il un pilote dans l'avion ?

Conviés à une réunion multilatérale avec le Ministère de l'ESR mardi 21 avril, les syndicalistes de SUD-éducation et SUD-recherche EPST n'ont pu qu'être effarés devant le déroulement de cette réunion. Les conclusions que l'on peut en tirer sont extrêmement inquiétantes. En effet, une semaine après l'annonce, le 13 avril, par Emmanuel Macron de la date du 11 mai comme clôture de la période de confinement proprement dite, et à tout juste trois semaines de la date en question, le ministère n'a encore aucune information tangible à transmettre aux représentant-e-s du personnel, et donc aux agent-e-s dont il a la responsabilité de préserver la santé.

Le Ministère s'est refusé à évoquer le cœur du sujet, à savoir les conditions sanitaires du déconfinement dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il semble privé de toute capacité d'initiative sur cette question et, dans l'attente d'instructions, n'a pu communiquer aucun élément quant à la désirabilité, aux formes et aux moyens d'une éventuelle reprise de certaines activités en présentiel. Bref, à l'issue de cette réunion, on ne sait toujours rien.

On ne sait rien des conditions et de l'impact d'un déconfinement en termes de protection des agent-e-s, qu'il s'agisse de l'usage des transports publics ou de l'accueil dans les locaux de travail (entretien et hygiène des locaux et des matériels, systèmes de ventilation et de climatisation, accès à une restauration collective...). Des équipements de protection seront-ils mis à disposition ? Si oui, lesquels (masques, désinfectant, gants) et comment ? Nous ne le savons pas. Quelle fiabilité accorder d'ailleurs à un éventuel plan de reprise, alors que l'on sait qu'un arrivage de masques peut être réquisitionné par un préfet ? Qu'en sera-t-il des services externalisés à des entreprises privées, comme le nettoyage l'est dans beaucoup d'établissements, et dont les salarié-e-s seront en première ligne en cas de reprise des activités présentiels ?

Dans ce contexte de navigation à vue, on sait par contre que le CHSCT ministériel est programmé le 6 mai, c'est-à-dire tout juste 5 jours (dont 3 ouvrés) avant la reprise, et le même jour que certains CHSCT d'établissements... Autrement dit, les choses seront une fois de plus présentées au dernier moment aux représentant-e-s du personnel, dans des instances transformées en chambre d'enregistrement. C'est pour le moins inquiétant, alors que l'enjeu est bien de protéger les agent-e-s du service public d'enseignement supérieur et de recherche d'une épidémie qui a fait au moins 20 000 morts en à peine 3 mois, que l'épuisement des personnels soignants fait craindre le pire en cas de seconde vague épidémique, et que c'est plus largement l'ensemble des citoyen-ne-s qui se trouvent dans un état de fatigue psychologique et physique avancé après toutes ces semaines de confinement.

Si le Ministère est incapable de garantir la protection des agent-e-s, alors la seule conclusion responsable qui s'impose, c'est de repousser la date du 11 mai. Nos vies valent mieux que leurs effets d'annonce !

24 avril 2020